

vingt caronades, et ayant quatre-vingt-quinze hommes d'équipage. Le capitaine de ce bâtiment, appréciant l'avantage qu'il devait retirer de son artillerie, manœuvra pour s'approcher le plus près possible de *la Surveillante*. Mais Du Couëdic, le tenant constamment à la portée de ses canons, l'écrasa tellement par son feu vif et soutenu, qu'il le força de se rendre. *Le Crache-Feu* perdit près de soixante hommes dans ce combat, et *la Surveillante* comptait douze hommes tués ou blessés. M. de Sartines, par une lettre du 8 mai 1779, témoigna au capitaine et à l'équipage de *la Surveillante* toute la satisfaction du roi pour leur belle conduite dans cet engagement. Ces combats n'étaient que le prélude de celui qui devait immortaliser à jamais le vicomte Du Couëdic.

Lorsqu'au mois de septembre 1779 les flottes combinées de France et d'Espagne, sous le commandement du comte d'Orvilliers et de don Louis de Cordova, rentrèrent à Brest, *la Surveillante* reçut l'ordre d'aller s'établir en croisière, à la hauteur d'Ouessant, pour y observer une division de six vaisseaux qu'on savait devoir sortir de Portsmouth. On lui donna pour avis le cutter *l'Expédition*, commandé par M. de Roquefeuil.

Par une coïncidence singulière, le gouvernement anglais, également instruit qu'une division de vaisseaux devait sortir de Brest, destina la frégate *le Québec*, capitaine Farmer, à en observer la direction. Elle avait pour mouche le cutter *le Rambler*.

Les deux frégates sortirent le même jour, 4 octobre 1779, pour remplir leur mission; *la Surveillante* se dirigea sur Ouessant, et *le Québec*, sortant de Portsmouth, fit route pour Brest.

Le 6, à la pointe du jour, se trouvant environ à mi-canal, elles eurent connaissance l'une de l'autre. Les vents

régnèrent de la partie de l'est, petit frais, la mer belle. *Le Québec* était alors à trois lieues au vent, gouvernant au sud-sud-ouest grand largue; *la Surveillante*, au plus près, avait le cap au nord-nord-est. Aussitôt qu'elles s'aperçurent, la frégate anglaise tint le vent, babord amures, et diminua de voiles; *la Surveillante* alors, virant de bord, prit les mêmes amures et se mit sous les huniers. Les deux frégates s'étant reconnues ennemies, par leurs signaux, arborèrent chacune leur pavillon, en l'assurant d'un coup de canon.

Le Québec, pour se rapprocher de *la Surveillante*, gouverna plus arrivé, et Du Couëdic, dans la même intention, continua à tenir le vent, les deux frégates faisant peu de voiles pour se préparer au combat.

Vers onze heures, se trouvant à portée de canon, *la Surveillante* commença le feu ¹. La frégate anglaise, qui venait du vent et gouvernait plus largue, n'envoya sa bordée, en venant au lof, que lorsqu'elle fut à demi-portée de canon; Du Couëdic, serrant le vent davantage, pour s'approcher de plus près, le combat s'engagea bientôt à portée de mousqueterie.

Après plus d'une heure d'engagement dans cette position, *le Québec* manœuvra pour se laisser dépasser par *la Surveillante*. Du Couëdic, jugeant que l'intention du capitaine anglais était de lui envoyer en poupe sa bordée de babord, en abattant sur tribord, fit arriver en coiffant devant. En effet, *le Québec*, lorsqu'il se trouva en arrière de *la Surveillante*, vint sur tribord; mais, quand il envoya sa volée, *la Surveillante* lui présentait déjà son

(1) Nous empruntons les détails de ce combat à la relation qu'en a publiée M. le chevalier de Lostanges, qui était embarqué comme officier sur *la Surveillante*. 1 vol. in-8°, Paris, 1817.

côté de tribord et lui lâchait la sienne, tant son évolution avait été prompte. Ce fut donc à la précision de son coup d'œil et à l'habileté de sa manœuvre, que Du Couëdic dut d'éviter l'effet meurtrier d'une volée reçue en poupe.

Les deux frégates ne pouvant plus serrer le vent, en raison du mauvais état de leur grément, firent route grand largue, *le Québec* toujours au vent. Ce fut dans cette position que le combat devint plus vif et plus meurtrier; elles étaient presque bord à bord, et quelquefois si près l'une de l'autre, que les refouloirs se touchaient.

Le combat durait depuis une heure et demie, et le feu commençait à se ralentir de part et d'autre, lorsque les trois mâts de *la Surveillante* tombèrent à la fois, mais heureusement en travers sur babord, de sorte que l'autre côté, d'où l'on se battait, resta dégagé. Quelques minutes après *le Québec* fut aussi entièrement démâté, mais moins heureusement que la frégate française, car ses trois mâts étant tombés sur l'arrière, les passavants et le gaillard se trouvèrent tellement engagés, que le service de l'artillerie devint presque impossible.

Du Couëdic, quoique déjà blessé à la tête par deux balles, dont une lui avait effleuré le crâne, était resté sur le pont. Voulant profiter du désordre qui régnait à bord de la frégate ennemie, pour l'aborder, il en donna l'ordre, et désignant, pour commander cette manœuvre, ses trois neveux, qui étaient embarqués avec lui comme gardes de la marine, il leur dit gaiement : « Allons, mes « enfants, c'est à vous de donner l'exemple; songez à bien « soutenir l'honneur de la famille. » Il achevait à peine ces mots, lorsqu'une balle vint le frapper dans le ventre et alla se loger dans les reins. Cette troisième blessure lui faisait perdre beaucoup de sang; mais, malgré les

instances de ses officiers qui l'engageaient à se faire panser, il continua à donner ses ordres pour l'abordage.

On s'y disposa, et déjà tout était prêt pour l'exécuter, lorsqu'on aperçut une épaisse fumée à bord de la frégate anglaise, et bientôt après on en vit sortir les flammes avec violence. Aussitôt Du Couëdic ordonna de cesser le feu et de mettre les canots à la mer, pour secourir les Anglais. Un seul se trouva en état d'y être mis, les autres ayant été criblés par les boulets et la mitraille. Déjà on était parvenu, à force de bras, à le pousser hors du bord, mais malheureusement il tomba sur un des canons de la batterie et se creva. Cet incident, en mettant Du Couëdic dans l'impossibilité d'exécuter son généreux dessein, le privait lui-même d'une ressource qui allait lui devenir nécessaire.

Cependant *le Québec*, en feu de l'avant à l'arrière, dérivait sur *la Surveillante*, et déjà l'on ressentait à bord la chaleur des flammes. Bientôt cette frégate, ayant fait une abattée sur babord, s'entraversa sous le beaupré de *la Surveillante*. Du Couëdic alors fit border les avirons de galère pour faire culer la frégate, et en même temps ordonna de se porter sur l'avant pour couper les focs et les restes de grément, qui déjà commençaient à prendre feu, et le communiquaient à la poulaine. Toutefois cette opération était d'autant plus difficile et périlleuse que les canons chargés de la frégate anglaise, échauffés par le feu, partaient de temps à autre, et couvraient de mitraille et de bombes le devant de *la Surveillante*.

Enfin, à force de travaux et de manœuvres, on parvint à dégager les deux frégates, et *le Québec*, continuant de dériver, s'éloigna. On se ferait difficilement une idée de la position des hommes de l'équipage de cette frégate; les uns, pour éviter les flammes, se tenaient suspendus

par les cordages en dehors du bâtiment, appelant avec des cris de rage et de désespoir un secours que les Français étaient hors d'état de leur donner, faute d'embarcations. Cependant plusieurs furent assez heureux pour gagner à la nage les débris qui flottaient entre les deux bâtiments, et sur lesquels Du Couëdic faisait jeter des cordages qui servaient à hâler à bord ceux qui pouvaient les saisir; quarante-trois parvinrent ainsi à échapper à la mort.

Vers cinq heures du soir, *le Québec* sauta en l'air, avec un fracas épouvantable, couvrant de ses débris enflammés *la Surveillante*, qui n'en était alors éloignée que de quarante à cinquante toises.

Le 7 octobre, au coucher du soleil, *la Surveillante*, remorquée par le cutter *l'Expédition* et par plusieurs bateaux pêcheurs qui l'avaient rencontrée à la mer, mouillait dans la rade de Camaret. Le lendemain, au point du jour, le comte Duchaffaut, commandant de la marine, et le comte d'Orvilliers, qui commandait l'armée navale, se rendirent à bord et prescrivirent les dispositions nécessaires pour l'entrée de la frégate dans le port. On forma une double ligne des chaloupes et des canots qui devaient la remorquer, au nombre de cent environ, tant français qu'espagnols.

Aussitôt que *la Surveillante* parut à l'entrée du goulet, tous les bâtiments qui composaient l'armée combinée française et espagnole hissèrent leur pavillon, et leurs équipages, montés dans les haubans et sur les vergues, saluèrent son capitaine d'un triple cri de *vive le roi!* en témoignage de leur admiration pour sa brillante valeur.

Vers deux heures, Du Couëdic, étendu sur un matelas, fut descendu dans le canot du commandant de la marine, pour être transporté à terre; tous les regards de

l'équipage étaient fixés sur lui, et, au moment où il quitta le bâtiment qu'il ne devait, hélas ! plus revoir, les matelots et les officiers lui exprimèrent leur reconnaissance pour la gloire qu'il leur avait acquise.

Les blessures de Du Couëdic donnèrent d'abord quelques espérances; celles de la tête étaient presque guéries; mais les chirurgiens n'ayant pu, malgré plusieurs opérations, extraire la balle qui était restée dans le ventre, il s'y forma un abcès qui occasionna sa mort, le 7 janvier 1780.

Le roi, aussitôt qu'il fut informé du combat soutenu par *la Surveillante*, fit écrire à Du Couëdic, pour le féliciter sur sa belle conduite, et le nomma capitaine de vaisseau; les officiers de son état-major furent récompensés par des grades, des décorations et des pensions.

On accorda ensuite à sa veuve une pension de trois mille francs, reversible sur ses enfants, et à ceux-ci, qui étaient au nombre de trois, un fils et deux filles, une pension de cinq cents francs chacun. Le roi ordonna aussi qu'un monument fût érigé sur la tombe de Du Couëdic, afin que la mémoire de ce brave officier passât à la postérité¹.

Le fils de Du Couëdic a aussi suivi la carrière des armes. Entré dans la marine, en 1791, il y fit une seule campagne. Obligé d'émigrer, lors de la terreur, il rejoignit, en Allemagne, l'armée de Condé, où il servit dans la cavalerie jusqu'en 1801, époque à laquelle il rentra en France et prit du service dans l'armée de terre. En 1828,

(1) Ce monument, érigé en 1780, fut détruit en 1793. En 1805, un arrêté du département du Finistère, approuvé par l'empereur Napoléon, en ordonna le rétablissement. L'inauguration s'en fit avec éclat, et l'amiral Ganteaume, commandant alors l'armée navale de Brest, présida à cette cérémonie.

le vicomte Du Couëdic était colonel du 2^e régiment de cuirassiers, lorsque les souffrances que lui occasionnaient ses blessures le forcèrent à prendre sa retraite.

Deux fils de ce dernier servent en ce moment dans la marine militaire ; l'un (Charles-Raoul) est lieutenant de vaisseau, et a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, en récompense de sa belle conduite lors de la prise de Bone, en 1832 ; l'autre (Charles-Florian-Louis) est lieutenant de frégate.
